

2 et 4, Petite rue du Marquis



Neufchâtel-en-Bray (S.-T.)

29 Avril 1914

Monsieur & Cher Maître

Voici un exemplaire du retour mis à vous
renvoyant votre légende internationale
des cartes philoethnologiques quand
vous saurez que le jour même de la
réception j'étais appelé auprès de mes
enfants à Locmieu ou j'ai été cette
beaucoup plus longtemps que j'espérais.

Ma première occupation en arrivant
est de vous écrire pour vous remercier de
votre empressement à m'envoyer votre
lettre, en même temps de vous offrir
à m'envoyer des ouvrages en communication.

Mais mille fois merci pour les ouvrages
si craindra trop le risque de perdre

des chemins de fer. Pour ce qui m'est
personnel, j'ose, mais pour certains
ce serait trop désagréable que se coli
à l'arrivée pas à destination soit à l'aller
soit au retour. Donc merci.



Depuis plus d'un an je travaille à ar-
ranger l'envoi à l'élaboration de ma carte
en vue de la faire paraître pour la
distribuer au Congrès de Hâve.

Je viens d'apprendre que la Société
océanographique de Normandie & la Société
normande d'Etudes préhistoriques, n'étant
ni l'un, ni l'autre en mesure de mettre
mon travail à l'impression avant le
courant de l'année, c'est à dire pour
la fin de l'année.

De cette façon, j'aurai le regret
de ne présenter le manuscrit vuider.
Il me sera bien difficile d'employer

tels que les signes désignés à la suite.
 Pour rendre la lecture de la carte plus
 facile, j'ai révisé les de la Diverses par
 arrondissements, c'est à dire de faire cinq
 cartes et ce sera encore bien exact.

D'après mon enquête, pour la ^{présentation} ~~présentation~~
 il est actuellement représenté:

Arrond. de Dieppe, dans 19 communes

Hare " 44 "

Neufchâtel " 64 "

Rouen " 10 "

(Rochefort) Yvetot " 1 "

119

Dans, c'est-à-dire: 67 sur plateau

42 à flanc de coteau

11 en vallée.

Le Ministère:

Dieppe = 103

Rouen = 88

Hare = 100

Yvetot = 33

Neufchâtel = 37

269

Dans 133 sur plateau

111 à flanc de coteau

11 en vallée.

Le reste non déterminé.

Le Broux:

Je ne signale le Broux que pour
 mémoire - Je renvoie à mon travail
 de l'an dernier.

Par ce qui précède vous voyez combien
 il devient difficile d'employer les signes
 officiels sans risque d'embrouiller la
 carte. Il est absolument nécessaire que
 j'indique la manière d'ordre (quelquefois
 trois chiffres) qui se réfère au tableau
 analytique qui indique en regard de
 la commune, chaque hameau ou lieu-dit,
 la situation de la trouille (plateau, flanc
 de coteau ou vallée) avec l'indication de
 la lettre. Lorsqu'il y a station; en outre
 ce tableau comprend toutes les références



2 et 4, Petite rue du Marquis

Neufchâtel-en-Bray (S.-T.)

191

Sans exception qui ont été faites à ce jour
se rapportant à chaque Dépôt. En un
mot, je me suis attaché à ce que tout le
passé soit récapitulé dans ce travail
afin qu'il puisse servir dans l'avenir de
fonds de départ pour n'avoir qu'à le
compléter par une mise à jour au fur
et à mesure des trouvailles.

Il sera aussi nécessaire de faire figurer
les cotes d'altitudes.

Voici comment je compte établir ma
carte.

Chaque arrondissement comportera le nom
de toutes les communes éclaircies.

Les communes sur lesquelles des trouvailles
ont été faites recevront un Numéro se
répétant au tableau auolithique ou la, on
trouvera exactement le nom du hameau ou

FBC. 270.2 (2)

lieu. Sur certains, chacun de ces hameaux
S'il y a eu même temps du Paléolithique
du Néolithique et du Bronze, je compte
l'indiquer soit par trois triangles ou
trois cercles à trois couleurs différentes
enfermés l'un dans l'autre, ou sur une
casse par un seul. Les traits représentant
les couleurs officielles, au lieu d'avoir
un, deux, ou trois triangles pleins à côté
les uns des autres, comme s'a représenté M.
de Verly conservateur du Musée Départemental de
Canton, à Rouen dans la carte édité en 1894.
J'ai choisi le signe du trait vertical avec
crochet, double crochet ou croix, mais
ces signes répétés sur des communes voisines
risquent de se confondre ou du moins de gêner.
Si je me craignais d'être, je vous demanderais
qu'en pensez-vous ?

Maintenant au sujet des couleurs convention-
nelles, M. Choute propose le jaune pour
le Paléolithique. Le vert pour le Néolithique et le
Rouge pour le Bronze.



Pour la carte M. de Verly a pris le bleu
pour le P^ol^ois. - le rouge pour le Néol^o.
et le vert pour le Group^o, il semble donner
ces couleurs comme officielles.

il y aurait. il en manqueroient de coqueurs
entre la date de 1874 qui est celle de
votre tableau et les coqueurs employés
par M. de Vesly en 1877.

Je le répète j'ai le desir de me renfermer
autour, au possible, dans les corrections
généralement admises.

J'ai fait précéder mon travail de
bonnes questions succinctes sur l'emplacement
de l'ouvrage, dans le sein. Inf. j'ai
à joindre.

Dans mon exposé si matras un peu étendu
sur l'étude des forces car j'ai observé, qu'ici
au moins, elles ont, une certaine corrélation
avec nos statois néo-ethniques, elles ont
été utilisées par les fondateurs de cette
école. Ici, les nos philosophes, nous avons

beaucoup de fortes plus au moins larges
plus au moins profondes, c'est rare qu'à
ces proximités on ne trouve pas des dépôts
théologues plus au moins importants &
souvent même, nous les trouvons au
milieu de véritables thalasses.

Les fonder ont été étudiés par l'abbé
Cochet & par des géologues au point de
vue de leur formation. Je ne prends pas
fautes & cause pour dans ces deux genres
l'autre. Je constate un fait, c'est que
les machines ont fait les utiles & par
leur industrie ont répondu au travail.
Je voulais comme, le fait l'abbé Cochet
feuille quelques uns de ces fonder mais
ce sont des faits ajoutés à tout d'autres
à une fois ce sera pour plus tard.

Et maintenant je termine par un adieu
si commun - Mais vous remercier pour
mes bons amis de Hère, d'avoir ainsi contribué
à les aider à faire de leur mieux - et ce sera
Eux qui d'écouter ainsi votre lettre à me lire.
Bonne nuit à Ch. Math. L'amour de nos
sentiments lui sera - etc.